

PV Assemblée générale ASA-NE (20.11.19)

Cette assemblée prend place dans un contexte de relance vs dissolution de la section cantonale dont le comité est démissionnaire. 20 personnes sont présentes, elle est présidée par Jean-Marie Tinembart et Sébastien Veya.

Mot du président démissionnaire :

Yann Billieux rappelle l'origine de la fondation de l'ACAN (aujourd'hui ASA-NE), fruit de son travail de diplômé ayant pour but de faire reconnaître le métier d'ambulancier au niveau cantonal. Par la suite l'ACAN s'associe à l'ASA, malgré tout, peu de participants présents aux AG bi-annuelles. Face au manque de personnel impliqué dans la section la décision est prise de la dissoudre courant novembre 2019. Y. Billieux remercie toutes les personnes présentes et les encourage à s'investir pour le futur de l'ASA-NE.

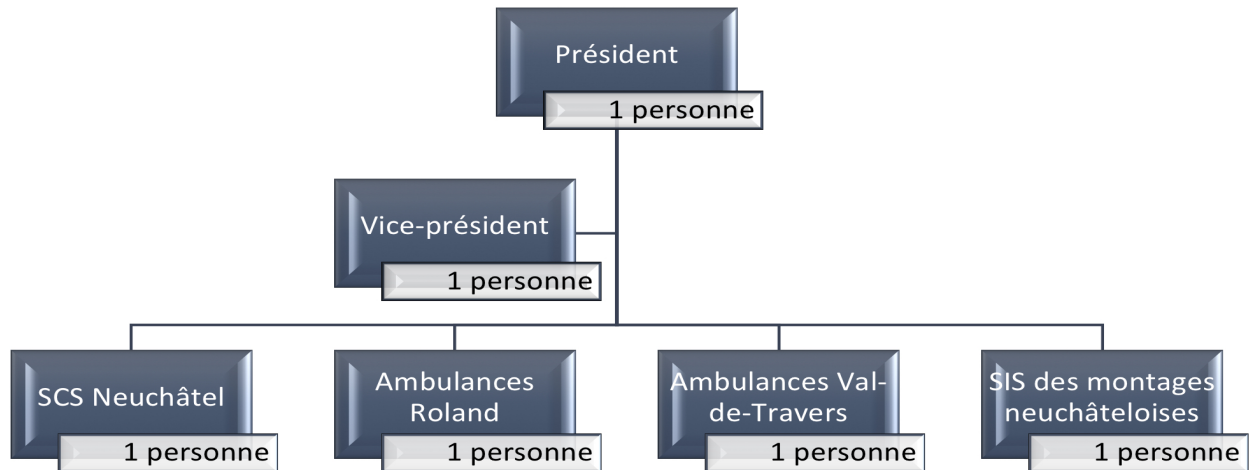
Dissolution vs Relance :

S.Veya explique brièvement le contexte actuel. L'ASA-NE est sur le point d'être dissolue, J-M. Tinembart et S. Veya pensent qu'il est possible d'éviter cette extrémité. Un questionnaire est envoyé à tous les ambulanciers du canton sondant l'avis de ces derniers quant à l'intérêt et l'utilité de l'association. 25 % des personnes questionnées répondent et après analyse, 17 % trouvent un intérêt et une utilité à la relance de la section neuchâteloise.

Malgré ces chiffres peu encourageants la décision est prise de reprendre le flambeau car, le contexte pré-hospitalier cantonal actuel est très changeant, les quatre services sont amenés à évoluer lors des années à venir et la population du canton ne connaît visiblement pas ni l'organisation, ni la profession ambulancière. Pas d'objections des personnes présentes.

Organisation :

J-M. Tinembart explique et soumet au vote l'organisation du futur comité :



L'élection du comité se fait comme suit :

- Président → J-M. Tinembart
- Vice-président → S. Veya
- Représentant **SISMN** → R. Clerc
- Représentant **Valtra** → J-L. Clémence
- Représentant **Roland** → J. Schnetzer (ad interim)
- Représentant **SCS Neuchâtel** → A. Bitzi

Pas d'objection de l'assemblée.

Statuts :

Les statuts officiels ont été mis à jour, ils seront envoyés par mail à tous les membres afin qu'ils puissent en prendre connaissance et éventuellement y apporter des modifications. Le délai est fixé au 31.12.19, passée cette date les statuts seront validés comme tels.

Budget :

Le solde restant de l'association sera demandé à l'ASA puisque l'aspect financier est géré par cette dernière.

Présentation des projets pour 2020 :

L'idée générale est de commencer petit pour croître et gagner en légitimité, les premiers objectifs sont :

L'élaboration d'un site internet :

Il s'agirait de construire un site internet « façade » pour permettre un accès facile à toutes les informations relatives à l'ASA-NE ainsi qu'offrir une adresse de contact pour toutes et tous.

Reste à étudier son élaboration sur un domaine privé ou l'associer au domaine de l'ASA, il faut également chiffrer le coût de sa construction et de son hébergement.

Présence sur les réseaux sociaux :

Créer des comptes facebook et/ou Instagram permettra aux utilisateurs d'obtenir un suivi régulier de l'évolution des projets de la section. Une remarque est apportée concernant l'utilité de ces comptes, il est nécessaire d'y apporter des nouveautés très régulièrement pour rester visible.

Organisation de la journée du 144 :

La journée prévue au 24.04.20 serait organisée par l'ASA-NE, il faudra définir si elle prendra place sur plusieurs sites du canton ou centralisée sur un seul lieu. Il faudra également rapidement élaborer son budget et établir ses besoins en termes de ressources matérielles et humaines le tout en obtenant l'aval des communes concernées.

Organisation de Capa'cités :

Envisagée, pas d'objections des personnes présentes. A approfondir !

Réalité virtuelle augmentée :

La section valaisanne de l'ASA met en place la réalisation de court-métrages en réalité augmentée mettant en scène un ambulancier dans diverses situations. Elle permet à la population de découvrir le travail effectué par un TA/ Ambulancier ES de manière ludique et immersive. La section valaisanne a déjà décidé de lancer ce projet, elle souhaite néanmoins partager le fruit de sa réalisation aux autres sections romandes moyennant une participation financière. Le budget total actuel est chiffré aux environs des 3000 à 4000 CHF. L'idée est de soutenir ce projet et de bénéficier de son utilisation libre par la suite. Pas d'objection initiale de l'assemblée.

Utilisation de l'application ASA :

Elle est en cours de finalisation et devrait être disponible début 2020, son utilisation requiert de s'acquiescer de la cotisation de membre de l'ASA. À suivre.

Réalisation d'une infographie :

Des affiches explicatives relatives au dispositif pré-hospitalier et aux métiers de technicien ambulancier et ambulancier ES seraient réalisées dans le but d'informer la population lors de la journée du 144, Capa'cité, portes ouvertes, etc. L. Pilloud à proposer de les élaborer gratuitement pour autant que leur emploi reste sans but lucratif. Pas d'objection de l'assemblée.

Retour AG ASA :

Voir PV AG ASA.

Proposition de membres :

Les thèmes des zones 30km/h et des rapid responders sont abordés sans développement, ces projets ne sont pas encore dans les objectifs de l'ASA-NE.

Remarques de l'assemblée :

Les commentaires émis vont tous dans le même sens. Il est important pour ce canton de construire une association efficace, ceci offrirait la capacité de prioriser certains problèmes cantonaux, de fédéraliser les différents services neuchâtelois, de découvrir les travaux effectués par d'autres section romandes et suisse-allemandes et d'améliorer la promotion du monde pré-hospitalier auprès de la population du canton.

Un grand merci pour votre participation à cette assemblée, au plaisir de vous revoir prochainement.

J-M. Tinembart / S. Veya